

Puis, est-il vrai que le gouvernement a prêté à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique plus de vingt locomotives de l'Intercolonial pour aider cette compagnie à transporter son fret du Grand-Ouest jusqu'à la mer ? S'il en est ainsi, comment se fait-il que le gouvernement ait acheté un si grand nombre de locomotives, pendant ces dernières années ? Ces prêts ont certainement été faits, parce que j'ai interrogé moi-même, l'autre jour, sur ce fait, un fonctionnaire de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et il m'a répondu que la chose était réelle. Pourquoi ces prêts ont-ils été faits ? Est-ce parce que, comme la chose a été publiée dans les journaux, l'achat de nouvelles locomotives a pu être porté au compte du capital, tandis que les frais occasionnés pour la réparation de quinze ou vingt vieilles locomotives pouvaient être portés au compte des dépenses courantes, et que l'on a pu ainsi faire paraître le déficit dans l'exploitation de l'Intercolonial moins considérable qu'il ne l'est en réalité ? Dans tous les cas, nous aurons bientôt devant nous des éclaircissements sur ce point.

L'adresse ne dit rien non plus au sujet de la brillante administration du directeur général des Postes, dont l'honorable premier ministre a parlé dans un discours récent qu'il a prononcé à Toronto. Il a déclaré alors que le déficit qu'il y avait dans le résultat des opérations du département des Postes, ne serait bientôt plus qu'une chose du passé. Or, le dernier exercice accuse un déficit de \$400,000 à \$500,000, et ce n'est pas tout. Si ceux qui s'intéressent à cette branche de l'administration veulent bien examiner les comptes publics, ils trouveront qu'un compte spécial est tenu pour les frais payés pour le service postal établissant des communications avec le district du Yukon. Pourquoi ce compte spécial ? Lorsque les Territoires du Nord-Ouest et la province de Manitoba sont entrés dans la confédération, le directeur général des Postes d'alors, sous le régime conservateur, ne songea jamais à tenir un compte séparé des dépenses faites pour le service postal dans ces vastes régions. Ces dépenses étaient portées au compte général du département des Postes, et c'est pourquoi le déficit de ce département était alors beaucoup plus considérable qu'il ne l'aurait été si l'on avait tenu la

comptabilité comme la fait tenir, aujourd'hui, le directeur général des Postes. Si, il y a trois ou quatre ans, le déficit fut réduit à une somme comparativement faible, c'est parce que les frais du transport des malles dans le district du Yukon furent portés au compte de la police à cheval chargée de ce transport, au lieu d'être portés au compte du département des Postes. Avec une pareille tenue de livres ou comptabilité, vous pouvez obtenir en tout temps des surplus dans quelque division que ce soit du service administratif. En effet, ce résultat devient facile si, lorsqu'un département fait quelques dépenses, il est permis de les porter au compte d'un autre département, et créditer le département qui a fait ces dépenses de la somme perçue par suite de ces dépenses.

J'aurais aussi aimé à voir dans l'adresse une mention du dernier contingent envoyé dans le Sud-africain. Nous savons que le recrutement de ce contingent a provoqué beaucoup de marchandage. Le gouvernement a refusé de se charger des frais de ce recrutement, et, si je suis bien informé, ou si le rapport des journaux est exact, il n'a pas consenti au recrutement avant que le gouvernement britannique ait consenti, de son côté, à laisser au gouvernement canadien le droit de choisir les officiers commissionnés de ce contingent, bien qu'il n'eût rien à payer. Cependant, nous ne voyons rien dans l'adresse à ce sujet. Une mention de ce contingent dans le discours du trône eût été considérée, peut-être, comme un autre précédent, d'après l'opinion déjà exprimée par le ministre des Travaux publics et ceux qui partagent son avis. Je dois dire aux honorables membres de la droite que, pour ce qui regarde le peuple d'Ontario, si le gouvernement, dont le budget accuse actuellement un surplus, proposait de payer tous les frais du dernier contingent, cette proposition serait approuvée par 99 pour 100 de la population d'Ontario, et cela honorerait le peuple canadien. Bien que le Canada occupe, aujourd'hui, un rang élevé dans l'estimation des hommes d'Etat anglais et des Européens généralement, par suite de la ligne de conduite qu'il a tenue à l'égard de la malheureuse guerre Sud-africaine, si nous faisons, aujourd'hui, à la mère patrie la déclaration suivante : " Nous sommes prêts non seulement à mettre nos